



FONDATION
**SANDRA
SCHMIRLER**
FOUNDATION



Le legs se perpétue

Sandra Schmirler était une légende du curling – triple championne canadienne et mondiale de curling et médaillée d'or olympique. Bien que Sandra ait tragiquement succombé au cancer, alors qu'elle n'avait que 36 ans, ses habiletés, sa détermination et sa résilience sur la glace ont assuré que son nom vivra pour toujours, dans les archives du curling.

Mais, le legs durable de Sandra va bien au-delà de ses réalisations sur la glace – c'est les jeunes vies qui ont été sauvées en sa mémoire, grâce à la Fondation Sandra Schmirler.

Petit champion deviendra grand

Depuis plus de 20 ans, la Fondation Sandra Schmirler lève des fonds, pour l'achat d'équipement de survie, à l'intention d'unités néonatales de soins intensifs d'hôpitaux, afin de sauver la vie de bébés nés trop tôt, trop petits ou trop malades.

Lorsque vous faites un don ou un legs dans votre testament, à la Fondation Sandra Schmirler, vous créez un héritage d'espoir et de santé pour l'avenir.

Votre don testamentaire à la Fondation Sandra Schmirler garantit que l'on se souviendra de vous pour avoir donné aux tout petits bébés une chance de grandir et de devenir des champions – tout comme Sandra.

Laisser un legs

En faisant un don testamentaire, vous vous assurez qu'une partie de ce que vous laissez derrière servira à aider la Fondation Sandra Schmirler à acheter de l'équipement médical de survie.

Lorsque vous faites un don dans votre testament à la Fondation Sandra Schmirler, vous créez un héritage futur d'espoir et de santé. Vous n'avez pas besoin d'être riche pour sauver la vie de bébés gravement malades. Les legs peuvent prendre de nombreuses formes, selon vos souhaits et les besoins de votre famille. Tous les dons testamentaires faits à la Fondation généreront un crédit d'impôt qui peut créer d'importantes économies d'impôt sur le revenu.

Cependant, avant de vous engager à soutenir la Fondation Sandra Schmirler, par don testamentaire, nous vous recommandons de consulter vos propres conseillers juridiques et financiers, pour vous assurer que votre contribution tient compte de votre situation personnelle.

Types de legs

Legs résiduels

Pour certains, faire don de la totalité ou d'une partie de leur succession, par le biais d'un **legs résiduel**, représente la meilleure option.

Un legs résiduel est un don de la totalité ou d'une partie de ce qui reste dans votre succession, après que tous les autres impôts, obligations, legs et frais ont été payés. Ce type de legs fait en sorte qu'à mesure que la valeur de votre succession fluctue, votre contribution à la Fondation Sandra Schmirler sera toujours proportionnelle à vos souhaits.

Exemple de formulation pour un legs résiduel

<< Je donne le capital résiduel et le reste de ma succession [ou _____ % des résidus] à la Fondation Sandra Schmirler, dont le siège social est situé dans la ville d'Ottawa, au Canada. >>

Legs particuliers

D'autres personnes peuvent choisir d'exprimer leur engagement à sauver de jeunes vies, en faisant don d'un montant ou d'une propriété spécifique, comme des biens immobiliers, des actions ou des obligations, par le biais d'un **legs particulier**. Un tel legs attribue un montant particulier (ou d'autres actifs) à la Fondation Sandra Schmirler.

Exemple de formulation pour un legs particulier

<< Je donne la somme de _____ \$ [ou l'actif alloué] à la Fondation Sandra Schmirler, dont le siège social est situé dans la ville d'Ottawa, au Canada. >>

Legs conditionnels

Un **legs conditionnel** est similaire à un plan de rechange pour votre testament. Il ne prend effet que si votre intention initiale ne peut pas être respectée en raison d'autres bénéficiaires qui ne vous survivent pas ou pour toute autre raison.

Exemple de formulation pour un legs conditionnel

<< Si [nom du bénéficiaire] ne me survit pas ou décède dans les trente jours suivant la date de mon décès, je donne à la Fondation Sandra Schmirler, dont le siège social est situé dans la ville d'Ottawa, au Canada, _____ % du résidu de ma succession ou [_____ \$]. >>

Détails qui peuvent aider vous-même et votre conseiller juridique, lors de la planification de votre legs

Nom légal : Fondation Sandra Schmirler

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 87142 0410 RR0001

Quelle que soit la façon dont vous choisissez de vous souvenir de la Fondation Sandra Schmirler, votre don testamentaire fera une différence.

La vie de Sandra est un rappel puissant que la vie est précieuse et ne peut jamais être tenue pour acquise... et un rappel poignant de la signification d'un legs laissé derrière soi. Si vous choisissez d'ajouter au legs de Sandra, en vous souvenant de sa fondation remarquable dans votre testament, veuillez nous contacter sans frais par téléphone, au 1-866-210-6011, ou par courriel, à l'adresse bgallagher@sandraschmirler.org.

Avez-vous pensé à l'héritage que vous laisserez derrière?

As En tant que joueuse de curling et bénévole, Sharon Howson a fièrement soutenu la Fondation Sandra Schmirler pendant des années. Cependant, ce n'est que lorsque son propre fils est né huit semaines avant terme qu'elle a vraiment compris l'importance du travail de la Fondation.



Sharon se souvient de la peur et de l'anxiété qu'elle a ressenties quand son petit garçon a été transporté de Thunder Bay à l'Unité néonatale de soins intensifs (UNSI) du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO), à Ottawa, à l'aide d'équipement acheté par la Fondation Sandra Schmirler.

Aujourd'hui, Sharon et son mari sont les fiers parents d'un garçon de huit ans, heureux et en bonne santé, mais ils n'ont jamais oublié leurs expériences à l'UNSI.



Afin de s'assurer que l'impact de leurs contributions à la Fondation sera ressenti, par les familles dans le besoin pour des années à venir, Sharon et son mari ont récemment inclus un don à la Fondation Sandra Schmirler dans leurs testaments.

« Penser que, dans votre moment de vulnérabilité ultime, vous avez la chance de changer la vie de quelqu'un d'autre – pas seulement la vie d'un bébé, mais la vie de toute sa famille – c'est très puissant », dit-elle. « Le fait que notre propre fils ait été sauvé et qu'il soit aujourd'hui en vie et en bonne santé témoigne de l'importance de soutenir cette fondation incroyable de toutes les manières possibles. »

Pour Sharon, se souvenir de la Fondation Sandra Schmirler concerne le legs qu'elle et son mari laisseront derrière eux lorsqu'ils seront partis.





Depuis sa création en 2001, la Fondation Sandra Schmirler a eu un impact profond et positif sur la vie de milliers de bébés prématurés et gravement malades et leurs familles.

Dans chaque province et territoire, 85 hôpitaux ont reçu plus de 5 millions de dollars en subventions de la Fondation Sandra Schmirler, en vue de l'achat d'équipement de survie pour leurs unités néonatales de soins intensifs.

Mais, le travail de la Fondation ne se limite pas à l'équipement et aux machines. Il apporte aussi du soulagement, de la joie et de la gratitude à ces familles, lorsqu'elles quittent enfin l'hôpital avec leurs bébés prématurés.

Veillez songer à vous souvenir de la Fondation Sandra Schmirler dans votre testament, pour aider à poursuivre l'incroyable héritage d'espoir de Sandra.

Votre legs à la Fondation Sandra Schmirler reflète votre compassion pour les bébés prématurés et leurs familles et votre engagement à leur donner un avenir plein de promesses et d'espoir.

Si vous aimeriez créer un legs à la Fondation ou un legs en l'honneur d'un être cher ou si vous souhaitez en savoir plus sur l'impact que votre don aura, nous serons heureux de répondre à toutes vos questions. Nous vous recommandons également de consulter vos conseillers financiers et juridiques.

Veillez communiquer avec nous au 1-866-210-6011 ou par courriel à bgallagher@sandraschmirler.org, afin que nous puissions vous guider à travers le processus de faire un legs et de changer le monde pour les tout petits bébés au cours des années à venir.